

Saison 2024/2025 - FICHE D'INSCRIPTION TENNIS - Adultes

Inscription

ou

Réinscription

Dates d'inscriptions & Tests: Les samedis 8 et 15 juin de 10h à 17h, et le samedi 7 septembre de 10h à 17h. Les tests pour les nouveaux adhérents auront lieu le lundi 9 septembre de 18h30 à 21h aux tennis couverts.

En priorité par internet, via TenUp pour les adhérents 2023/2024 et au stade Maurice Baquet (face au 98 rue Ledru Rollin) pour une première inscription.

COORDONNEES			
NOM : (en majuscule)		PRENOM : (en majuscule)	
Date de naissance :		Email :	
Adresse :		Ville:	Code Postal:
Tel Portable :	Nom de la personne à prévenir (en majuscule) :		
Téléphone de la personne à prévenir:			

Catégorie	Formules	Details	Tarifs
18 ans et + 2006 et avant	Loisir Adultes	Adhésion annuelle avec accès illimité à l'ensemble des terrains (couverts, extérieurs éclairés et non éclairés) en respectant les règles de réservation via Tenup + Licence FFT obligatoire comprise.	224€
	Perfectionnement	Formule Loisir Adultes + leçons collectives d'1h / semaine de mi septembre à juin (1 leçon par semaine hors vacances scolaires)	572€
	Perfectionnement Plus (sous contitions)	Formule Loisir Adultes + leçons collectives d'1h30 / semaine de mi septembre à juin (1 leçon par semaine hors vacances scolaires) * (sous réserve de places disponibles)	682€
	Perfectionnement (Etudiant)	Formule Loisir Adultes + leçons collectives d'1h / semaine de mi septembre à juin (1 leçon par semaine hors vacances scolaires) - présentation de la carte d'étudiant	434€

* sous réserves de places disponibles.

Autres			
Réduction Famille (à valoir sur une des adhésions)	30€ pour 2	80€ pour 3	120€ pour 4 et +
Badge d'accès aux installations	Caution pour badge d'accès aux terrains couverts et extérieurs		15€
Parrainage	15€ de remise par nouvel adhérent parrainé. Offre valable sur les formules d'adhésion. Condition particulière: le nouvel adhérent parrainé ne doit pas avoir eu de licence au TCH dans les 5 dernières années		
	Nom du Parrain (en majuscule)		

TOTAL :

Mode de Paiement			
Paiement en ligne (CB)	Chèque (1 par adhérent) / ordre du T.C.H. (Encaissements entre octobre et décembre)	Espèces	Autres : Pass +, Pass Sport ...
X 1			
X 3	€	€	€

PIÈCES À FOURNIR	
Formulaire de disponibilité pour les cours (disponible au club ou sur le site)	

AUTRES	
Je souhaite une attestation pour mon Comité d'Entreprise (CE)	
Vous êtes remboursés directement par votre CE	Le CE règle directement au TCH

CADRE RESERVE AU TCH	

IMPORTANT: Un dossier complet et le passage du test sont nécessaires pour valider l'inscription sous réserve de disponibilités

IMPORTANT

DROIT A L'IMAGE

J'autorise le Tennis Club de Houilles à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître ou sur lesquelles pourrait apparaître mon enfant, prises à l'occasion de manifestations organisées par le club, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur.

DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles seront sauvegardées dans notre base adhérents. Elles ne seront en aucun cas communiquées à des tiers et utilisées à des fins commerciales.

REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année à l'exception d'un déménagement dans une autre commune sur présentation d'un justificatif.

LES COURS

Pendant les cours / entraînements / matchs, seuls les joueurs et enseignants sont autorisés à être sur les terrains.

L'ACCES AUX COURTS DE TENNIS

Les terrains de tennis sont accessibles UNIQUEMENT aux personnes adhérentes au TCH.

ASSURANCES

Reconnaît avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportive et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence.

RESPONSABILITE

- Reconnaît que l'adhésion au Club entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui ci et des règlements de la Fédération Française de Tennis
- Les enfants sont sous la responsabilité du club UNIQUEMENT pendant leurs heures de cours. Nous vous rappelons que:
 - Un adulte doit accompagner l'enfant jusqu'au club house / gymnase afin qu'un moniteur le prenne en charge. (Les enfants ne doivent pas être déposés sur un parking ou au stade sans surveillance)
 - Les enfants doivent impérativement être récupérés à la fin du cours (ils ne sont en aucun cas sous la responsabilité du club en dehors de leurs heures de cours)
- Autorise les enseignants à prendre les mesures médicales d'urgence en cas d'indisponibilité de la personne à contacter (numéro au recto)

Pour les matchs d'équipe se déroulant à l'extérieur du club, je donne mon accord pour le moyen de transport retenu et j'autorise les accompagnateurs de mon enfant à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'urgence (soins divers, hospitalisations, etc.) sous réserve d'être informé(e) dans les plus brefs délais.

Signature :